



aux Sources de la Drôme
Communauté des Communes du Diois

Service ADMINISTRATION
Votre correspondante : Céline BELBEOCH
04.75.22.29.50
celine.belbeoch@paysdiois.fr

A Die, le 3 juin 2015

Objet: Invitation

PJ: Rapport de présentation, compte-rendu du 12/03/2015.

Mesdames, Messieurs les Conseillers Communautaires,

J'ai le plaisir de vous inviter au prochain conseil communautaire qui se tiendra le :

Jeudi 11 juin 2015 à 17H30
A l'ESAT de Recoubeau

Je vous rappelle l'importance de votre présence pour le bon déroulement des séances. En cas d'indisponibilité, je remercie chaque titulaire de veiller à prévenir son suppléant pour le remplacer.

AIX-EN-DIOIS
ARNAYON
AUCELON
BARNAVE
BARSAC
BEAUMONT EN DIOIS
BEAURIERES
BELLEGARDE EN DIOIS
BOULC
BRETTE
CHALANCON
CHAMALOC
CHARENS
CHATILLON-EN-DIOIS
DIE
ESTABLET
GLANDAGE
GUMIANE
JONCHERES
LA BATIE DES FONTS
LA MOTTE-CHALANCON
LAVAL D'AIX
LES PRES
LESCHES EN DIOIS
LUC-EN-DIOIS
LUS LA CROIX HAUTE
MARGINAC
MENGLON
MISCON
MOLIERES-GLANDAZ
MONTLAUR EN DIOIS
MONTMAUR EN DIOIS
PENNES LE SEC
PONNET- ST AUBAN
PONTAIX
POYOLS
PRADELLE
RECOUBEAU-JANSAC
ROCHEFOURCHAT
ROMEYER
ROTTIER
SAINT-ROMAN
ST ANDEOL EN QUINT
ST DIZIER-EN-DIOIS
ST JULIEN EN QUINT
ST NAZAIRE LE DESERT
STE CROIX
TRESCHENU-CREYERS
VACHERES EN QUINT
VAL MARAVEL
VALDROME
VOLVENT

L'ordre du jour sera le suivant :

A. DECISIONS

1. Finances : Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (Alain Matheron)
2. Mutualisation : création d'un service commun de secrétariat mutualisé (Olivier Tourreng)
3. SPANC : validation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service (Claude Guillaume)
4. Aménagement du territoire : association de gestion et promotion de la marque Biovallée : cotisation et désignation de nouveaux délégués (Raymond Biglia)
5. Economie : exposition Biovallée en gare Valence-TGV (Alain Matheron)
6. Tourisme : soutien à l'opération Train « Veyn'Art » (Bernard Feuillat)
7. Tourisme : retrait de la délibération C150312-12 (Raymond Biglia)
8. Finances : modification des catégories des campings et des centres de vacances pour le calcul de la ROM (Jean Pierre Rouit).
9. Finances : décision modificative 1 budget principal
10. Finances : décision modificative 1 budget SPANC

B. QUESTIONS DIVERSES

C. INFORMATION SUR LES DELIBERATIONS DU BUREAU

D. INFORMATION SUR LES DECISIONS DU PRESIDENT

Comptant sur votre participation, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les conseillers, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,
Alain Matheron



Copie à Mmes et M. :

Canton de Luc en Diois : BOEYAERT, BOUCHE (AUCELON). PHILIPPE, SERRATRICE (BARNAVE). BLAS, ALLEMAND (BEAUMONT EN DIOIS). RUSSIER, MOULON (BEAURIERES). VILLET (CHARENS). FONTAINE, FONTAINE (JONCHERES). CHEVROT, DELOUPY (LA BATIE DES FONTS). BUIS, LAGIER (LESCHES EN DIOIS). DE GIORGIO, BROIN (LES PRES). EGLAINE, SAUVAN, DU MESNIL (LUC EN DIOIS). ODDON, GUILHOT (MISCON). BASSET, BRUN (MONTLAUR EN DIOIS). COLANGELO, GIRERD (PENNES LE SEC). CHAUDET, BARRAL (POYOLS). ROUIT, JEANJEAN (RECOUBEAU-JANSAC). ARAMBURU, LE DONNE (VALDROME). ASTIER, GRANJUX (VAL MARAVEL).

Canton de Châtillon en Diois : TOURRENG, CANNobbio (BOULC). PUECH, MIZZI, VANONI, (CHATILLON EN DIOIS). MAZALAIGUE, VERNEY (GLANDAGE). GAILLARD, MATHERON, BONNIOT, (LUS LA CROIX HAUTE). FINE, REY, MILLET-BARBE (MENGLON). CORNILLON, LEROY (ST ROMAN). ROISEUX, CHAIX (TRESCHENU-CREYERS).

Canton de Die : VIVENZIO, ODDON, (AIX EN DIOIS). CARRAU, DUVAL (BARSAC). BORTOLINI, MEJEAN (CHAMALOC). BECHET, BRENET, DUC, FEUILTAINE, GONCALVES, GUILLAUME, LEEUWENBERG, MOUCEHRON, PERRIER, REYNAUD, RIBARD, TREMOLET (DIE). YALOPOULOS, CHAFFOIS (LAVAL D'AIX). EYMARD, PONSON (MARGINAC). MOLLARD, ROUX (MOLIERES GLANDAZ). FLOHIC, GERY (MONTMAUR EN DIOIS). ROLLAND, GIROUTRU (PONET ST AUBAN). GERANTON, GRANON (PONTAIX). BIGLIA, LACOUTIERE (ROMEYER). BAYART, CAILLE (ST ANDEOL EN QUINT). PONCET, MONGE (STE CROIX). VINCENT, GIRARD (ST JULIEN EN QUINT). GUILLEMINOT, ACHARD (VACHERES EN QUINT).

Canton de la Motte Chalancon : VERDIERE, BUHLER (ARNAYON). LUQUET, BOISSE (BELLEGARDE EN DIOIS). REYNAUD, BRES (BRETTE). PLASSE, BONNARD (CHALANCON). ROUSSELET, LEBEDEL (ESTABLET). GONDOUIN, CHAUVIN (GUMIANE). COMBEL, BOYER (LA-MOTTE-CHALANCON). VINCENT, GORY (PRADELLE). VIOSSAT, PATRAS (ROCHEFOURCHAT). BRACHET, CHAMP (ROTTIER). DUBY, GARAGNON (ST DIZIER EN DIOIS). FERNANDEZ, LAUDET (ST NAZAIRE LE DESERT). BRES, ROGGERO (VOLVENT).

Invités : Mme la Sous-Préfet de Die, Mme la Perceptrice de Die, les conseillers généraux.

RAPPORT DE PRESENTATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE Jeudi 11 juin 2015

Désignation d'un secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil du 12/03/15.

A. DECISIONS

1. Finances : Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (Alain Matheron)

Le Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) a été mis en place par la loi de finances de 2012. Il consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

En 2015, l'ensemble intercommunal Diois est bénéficiaire de ce FPIC à hauteur de 325.995€. Les modalités de reversement sont à adopter par le Conseil avant le 30 juin 2015.

Comme en 2012, 2013 et 2014, conformément au débat de préparation du budget 2015, il vous sera proposé d'opter pour la répartition libre et d'orienter la totalité de la somme à l'intercommunalité. Cette décision, pour être valable, doit être adoptée à la majorité des 2/3 du conseil communautaire et confirmée avant le 30 juin par les 52 communes qui doivent impérativement se prononcer favorablement pour que la répartition libre puisse s'appliquer. Il vous est donc proposé d'entériner ce principe de répartition.

2. Mutualisation : création d'un service commun de secrétariat mutualisé (Olivier Toureng)

Plusieurs communes du territoire connaissent des difficultés pour remplacer leurs secrétaires de mairie (Barsac, vallée de Quint...). Généralement, le faible volume horaire proposé et l'éloignement géographique restent un frein pour trouver des agents. Il a été proposé que la CCD porte un emploi d'agent administratif. Ce poste, à temps plein, permettrait de répondre aux besoins actuels de Barsac (12h par semaine) et à ceux de la CCD issus de sa réorganisation. A termes, ce poste pourra être mutualisé avec d'autres communes, selon leurs besoins. Une convention de service commun est établie avec la commune de Barsac et il vous est demandé de bien vouloir valider la création du service commun d'autoriser le Président à signer les conventions correspondantes avec les communes et dont les termes vous seront présentés en séance.

3. SPANC : validation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service (Claude Guillaume)

Depuis 1995, les collectivités locales en charge des services d'eau et d'assainissement doivent élaborer et mettre à disposition des citoyens un rapport annuel sur le prix et la qualité du service dit «RPQS». Depuis 2009, cette première démarche de transparence a été complétée par l'obligation de produire des indicateurs annuels de performance :

- Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public d'assainissement non collectif
- Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif
- Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif

Le rapport 2014 est joint en annexe. Il vous est demandé de bien vouloir l'adopter.

4. Aménagement du territoire : association de gestion et promotion de la marque Biovallée : cotisation et désignation de nouveaux délégués (Raymond Biglia)

Déposée en 2002 puis en 2006, la marque Biovallée® est actuellement propriété de la CCVD qui en a assuré la protection et le renouvellement.

Après étude, il a été proposé d'étendre la protection de la marque et d'en assurer un usage effectif au travers de sa mise à disposition des entreprises, associations et collectivités du territoire qui souhaiteraient l'utiliser. Son usage se fait en contrepartie du respect d'une charte permettant aux signataires de progresser régulièrement dans la mise en place d'actions concrètes en matière de développement durable. Ils contribuent ainsi à l'atteinte des objectifs du protocole Biovallée®. Pour cela, l'association de gestion et de promotion de la marque Biovallée® a été créée en 2012.

Le Conseil communautaire a délibéré le 22/2/2012 pour adhérer à l'association Marque Biovallée et a validé le renouvellement de sa cotisation en 2013 (Conseil du 20/3/2013) puis en 2014 (Bureau 12/6/2014).

L'association a fait évoluer ses statuts le 5 février 2015 et son conseil d'administration a entériné l'évolution du montant des cotisations de 0,22€/hab à 1€/hab.

Il vous est proposé de valider le montant de la nouvelle cotisation pour l'année 2015 pour un montant de 11.482€ (Population Totale 2014 x 1€), d'autoriser le Président à inscrire les crédits au budget par délibération modificative et à engager les démarches nécessaires le cas échéant.

Par ailleurs il convient de confirmer les 2 délégués actuels, d'en nommer deux supplémentaires (conformément aux nouveaux statuts) et de désigner celui qui représentera la collectivité au conseil d'administration.

5. Economie : exposition Biovallée en gare Valence-TGV (Alain Matheron)

Dans le cadre du Grand Projet Biovallée, les intercommunalités CCVD, 3CPS et CCD ont fait réaliser une exposition mettant en valeur les entreprises de la vallée de la Drôme. Elle se présente sous forme d'une série de 13 bâches sur 30 mètres linéaire créant un parcours narratif (1 panneau introductif, 5 panneaux concernent les acteurs de la CCVD, 1 panneau pour la 3CPS et 6 panneaux pour la CCD). L'exposition s'adresse à un large public.

Déjà installée à Eurre, Livron et Die, l'exposition, financée dans le cadre du GPRA en 2012, pourrait être implantée en gare Valence-TGV en Juillet et Août 2015 (7 000 personnes par jour sur cette période).

Cela vise à :

- Faire connaître les initiatives durables et éco citoyennes de la vallée,
- Offrir des regards croisés sur une problématique identique,
- Offrir une large visibilité à cette expérience inédite au niveau régional et national.

La CCVD, qui porte l'initiative, demande aux collectivités initialement partenaires de Biovallée, si elles le décident, de participer au frais de cette exposition selon le partage suivant :

Dépenses		Recettes	
Location Collectif Argos	5 500€TTC	CCVD 65 % CCD 35 %	3 575€TTC 1 925€TTC
TOTAL	5 500 €TTC	TOTAL	5 500€TTC

Il vous est demandé de vous prononcer sur l'opportunité de cette participation et d'autoriser le Président à inscrire les crédits au budget par délibération modificative et à engager les démarches nécessaires le cas échéant.

6. Tourisme : soutien à l'opération Train « Veyn'Art » (Bernard Feuiltaine)

La Communauté de Communes Buëch Dévoluy propose d'associer la vallée de la Drôme à son évènement de train touristique « Train Veyn'art 2015 » qui parcourra la vallée de la Drôme les 17 et 18 juillet. Cette proposition fait suite à un travail d'animation coordonné par l'association Biovallée®, en partenariat avec les intercommunalités de la vallée de la Drôme : Val de Drôme, Crestois-Pays de Saillans, Diois. Outre un programme d'animations proposées pendant ces 2 journées, l'objectif est de promouvoir l'utilisation de la ligne de chemin de fer dans la vallée et son rôle dans l'économie touristique locale. La contribution demandée à la Communauté des Communes du Diois est de 1000€. Elle représente 1/3 des frais de la location du train, de mise à disposition du personnel, des frais de circulation et de carburant, ainsi que de la troupe d'artistes assurant une partie des animations.

Il vous est donc demandé de vous prononcer sur l'opportunité de cette participation et d'autoriser le Président à inscrire les crédits au budget par délibération modificative et à engager les démarches nécessaires le cas échéant.

7. Tourisme : retrait de la délibération C150312-12 (Raymond Biglia)

Suite à la demande de la Trésorerie, il convient de retirer la délibération C150312-12 qui validait l'adhésion 2015 à l'association nationale « sur les Pas des Huguenots ». En effet, l'adhésion était déjà prévue dans la subvention globale versée à l'association (délibération C150312).

8. Finances : modification des catégories des campings et des centres de vacances pour le calcul de la ROM (Jean Pierre Rouit).

Lors de la mise en place de la redevance campings, en concertation avec les acteurs du tourisme, la CCD avait exonéré à hauteur de 50% du montant de leur redevance les structures situées à une altitude de + de 1000 m. En effet, à cette époque, il était constaté un différentiel d'amplitude d'ouverture de l'ordre de 50%. Aujourd'hui, ces campings bénéficient d'une saisonnalité équivalente aux autres. De plus, une « soupape de sécurité » existe. Le montant de la redevance est plafonné à 10% du chiffre d'affaires HT.

Afin de restaurer une certaine équité fiscale, il vous sera proposé de revenir sur cette exonération.

Les campings sont classifiés en fonction de leurs équipements et cela est pris en compte dans le calcul de la redevance :

- Catégorie 1 : 3* et +
- Catégorie 2 : 2*
- Catégorie 3 : 1*
- Catégorie 4 et 5 : A ce jour, il n'existe pas de critère objectif de classification pour ces 2 dernières catégories.

Il vous est proposé de définir les classes 4 et 5 comme suit :

- Catégorie 4 : campings non classés ayant + de 6 emplacements
- Catégorie 5 : Aires naturelles et campings de 6 emplacements et –

Avec cette modification, nous pourrions finaliser la réaffectation de l'ensemble des campings dans les catégories définies.

9. Finances : décision modificative 1 budget principal

Il convient d'ajuster les crédits de fonctionnement comme suit :

En dépense :

+28 082 € au chapitre 011 pour la participation à la marque Biovallée et ajouter des crédits concernant l'entretien du bâtiment administratif.

+ 24 371 € au chapitre 65 concernant des subventions non prévus dans le budget primitif à savoir 2 subventions pour des manifestations et une subvention reçue de la CAF en 2014 et reversée à l'association Les Lucioles. 3000€ sont également prévus dans le cadre de la création du CLSH de la Motte Chalancon.

+7 900.42 € au chapitre 67 pour rembourser des subventions LEADER suite à des contrôles de dossier d'animations

-41 907.42 € au chapitre 022 des dépenses imprévues

En recette :

+18 446 € au chapitre 74 correspondant à la subvention de la CAF reçue pour l'association des Lucioles.

FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Article	Libellé	DEPENSE	RECETTE
011	6281	sce22 : participation marque Biovallée	11 482.00	
011	61522	sce 23 : entretien bâtiment	16 600.00	
		TOTAL CHAPITRE 011	28 082.00	
65	6574	sce 22 : participation exposition Biovallée	1 925.00	
65	6574	sce 22 : participation opération train Veynes-Art vallée	1 000.00	
65	6574	sce 16 : sub Lucioles + sub CLSH La Motte Chalancon	21 446.00	
		TOTAL CHAPITRE 65	24 371.00	
67	673	sce 7 : remboursement suite aux contrôles FEADER LE	7 900.42	
		TOTAL CHAPITRE 65	7 900.42	
022	022	Dépenses imprévues	-41 907.42	
		DEPENSES TOTALES	18 446.00	
74	7478	sce 16 : sub CAF pour les Lucioles		18 446.00
		TOTAL CHAPITRE 74		18 446.00
		RECETTES TOTALES		18 446.00

Il convient d'ajuster les crédits d'investissement comme suit :

En dépense :

+3000 € au chapitre 204 pour le fond d'avance du CALD (3000€),

+ 18 704 € au chapitre 21 pour des travaux et du mobilier du bâtiment de la CCD.

+ 190 126.77 € au chapitre 041 afin d'intégrer dans notre actif le bâtiment de la halte-garderie de Luc en Diois ainsi que le terrain.

- 21 704 € aux dépenses imprévues

En recettes :

+190 126.77€ au chapitre 041 correspondant à l'intégration de la halte-garderie de Luc en Diois.

INVESTISSEMENT				
Chapitre	Article	Libellé	DEPENSE	RECETTE
204	20421	sce 9 : sub° CALD pour fond avance	3 000.00	
21	2181	sce 23 : travaux bâtiment administratif	16 704.00	
21	2184	sce 23 : mobilier (lié déménagement)	2 000.00	
		TOTAL CHAPITRE 21	21 704.00	
041	21318	acquisition de la Halte-Garderie de Luc	188 151.34	
041	2115	acquisition terrain de la Halte-Garderie de L	1 975.43	
		TOTAL CHAPITRE 041	190 126.77	
020	020	Dépenses imprévues	-21 704.00	
		DEPENSES TOTALES	190 126.77	
041	1025	don terrain de Halte-Garderie de Luc		1 975.43
041	168748	rbst emprunt pour Halte-Garderie de Luc		33 951.60
041	13241	sub pour la Halte-Garderie de Luc		154 199.74
		TOTAL CHAPITRE 041		190 126.77
		RECETTES TOTALES		190 126.77

10. Finances : décision modificative 1 budget SPANC

Il convient d'ajuster les crédits de fonctionnement comme suit :
+23€ au chapitre 042, article 6811 correspondant aux amortissements 2015
-23€ au chapitre 011, article 61551 pour équilibrer la section.

Et les crédits d'investissement comme suit :
+23 € au chapitre 040, article 28183, correspondant aux amortissements 2015
+23€ au chapitre 21, article 2183, pour équilibrer la section.

B. QUESTIONS DIVERSES

C. INFORMATION SUR LES DELIBERATIONS DU BUREAU

D. INFORMATION SUR LES DECISIONS DU PRESIDENT

POUVOIR

(À retourner à la CCD – 42 rue Camille Buffardel – 26150 DIE –
Fax: 04.75.22.19.14 – mail: celine.belbeoch@paysdiois.fr)

Je soussigné: Nom :
Prénom :

Donne pouvoir à M. Mme:

pour voter en mon nom lors du Conseil Communautaire du 11 juin 2015

Fait à

Le

Signature :

Annexe 1. Liste des délibérations du Bureau communautaire prises dans le cadre de ses délégations

12/03/15	B150312-01	Convention de partenariat avec le C. A. U. E. pour un pôle Enfance à Die	Enfance jeunesse
12/03/15	B150312-02	Personnel : recrutement d'agents contractuels	Personnel
12/03/15	B150312-03	Personnel : création d'un emploi de rédacteur principal 2ème classe à temps complet	Personnel
12/03/15	B150312-04	Personnel : création d'un emploi d'attaché territorial	Personnel
12/03/15	B150312-05	Personnel : création d'un emploi de secrétaire polyvalent(e)	Personnel
12/03/15	B150312-06	Déchets : avenant au marché Temaco	Déchets
12/03/15	B150312-07	Personnel : régime indemnitaire complémentaire	Personnel
07/05/15	B150507-01	Déchets : avenant n°4 à la convention de collecte et traitement des ordures ménagères à Lus la Croix Haute	Déchets
07/05/15	B150507-02	Déchets : avenant au contrat Eco-Emballage pour la dématérialisation	Déchets
07/05/15	B150507-03	Déchets : convention de mise à disposition de bennes à encombrants	Déchets
07/05/15	B150507-04	Déchets : avenant n°3 à la convention avec la communauté de communes du Pays de Rémuzat (CCPR) pour l'ouverture de leur plateforme déchets verts	Déchets
07/05/15	B150507-05	Déchets : attribution du marché de fourniture et prestations de services pour l'enlèvement du bois en mélange, l'enlèvement et le rachat de ferraille, en déchetteries du Diois	Déchets
07/05/15	B150507-06	Déchets : attribution du marché de fourniture et prestations de services pour l'enlèvement et le transports de bennes de déchets vers les exutoires	Déchets
07/05/15	B150507-07	Zone d'Activités Economique de Die : attribution du marché de travaux	ZA Die
07/05/15	B150507-08	Zone d'Activités Economique de Die : révision du devis ERDF réseaux HTA et BT	ZA Die
07/05/15	B150507-09	Programme de Développement : financements poste de gestion administrative des contrats régional et européen / 2ème semestre 2015	Programme développement
07/05/15	B150507-10	Personnel : tableau des effectifs	Personnel
07/05/15	B150507-11	Personnel : plan de formation 2015	Personnel
07/05/15	B150507-12	ANNULE	ANNULE
07/05/15	B150507-13	ANNULE	ANNULE
07/05/15	B150507-14	Personnel : convention assistance retraite CNRACL avec le Centre de Gestion de la Drôme	Personnel
07/05/15	B150507-15	Habitat : convention Programme d'Intérêt Général en faveur de l'amélioration de l'Habitat	Habitat
07/05/15	B150507-16	Habitat : avenant n°1 à la convention avec l'ADIL	Habitat
07/05/15	B150507-17	Enfance jeunesse : subvention exceptionnelle à	Enfance jeunesse

		l'association les Lucioles	
07/05/15	B150507-18	Enfance jeunesse : avenant à la convention 2015-2016 multi-accueil les Lucioles – CCD – CC Haut Buech	Enfance jeunesse
07/05/15	B150507-19	Enfance jeunesse : demande de subvention à la CAF pour le Relais Assistantes Maternelles	Enfance jeunesse
07/05/15	B150507-20	Energie : adhésion à un groupement de commandes et autorisation de signer les marchés et / ou accords-cadres et marchés subséquents	Energie
07/05/15	B150507-21	Enfance jeunesse : avenant de travaux modificatifs en plus-value pour le lot 10 sols souples de l'extension de la halte-garderie de Luc en Diois	Enfance jeunesse

Annexe 2. Liste des décisions du Président prises dans le cadre de ses délégations

D15-05	Reprise complète du portail	Entreprise Caudal	3942,00 € ttc
D15-06	Lavage à l'eau chaude et la désinfection des bacs à ordures ménagères	Entreprise Chablais Service Propreté	9570,00 € ttc
D15-07	Travaux de rénovation de l'Office de Tourisme de Châtillon-en-Diois	Entreprise Etroy Fabrice	3179,70 € ttc
D15-08	Travaux d'électricité générale de l'Office de Tourisme de Châtillon-en-Diois	Entreprise Grosjean Jérôme	4938,00 € ttc
D15-09	Fourniture d'équipements informatiques	Entreprise BIMP	6085,79 € ttc
D15-10	Fourniture d'un Pack Activ Board 178 Mount system pour l'informatique des écoles	Entreprise Manutan collectivités	2738,40 € ttc
D15-11	Préparation et livraison sur site d'un Parefeu informatique	Entreprise Megao Informatique	2052,00 € ttc
D15-12	Fourniture d'un appareil de vidage de conteneurs à champignons Kinshoffer	Carrosserie Vincent	13128,00 € ttc
D15-13	Mission d'assistance et de conseils ainsi qu'une formation personnalisée sur toutes questions comptables et financières	Madame Amina Bargach conseillère en finances pour les collectivités locales	4200,00 € ttc
D15-14	Fourniture de l'accès au logiciel ADS/AN ainsi que le paramétrage, l'intégration de données et la formation	Syndicat mixte des Inforoutes	8508,00 € ttc
D15-15	Travaux de peintures	Croix Rouge Française	4195,03 € ttc
D15-16	Modification de la clôture des Lucioles	Entreprise Weinmann	2046,00 € ttc
D15-17	Réalisation de l'ensemble des plaques signalétiques pour les colonnes de tri	Plastic Omnium	3360,00 € ttc
D15-18	Essais de grue, les contrôles des flexibles, la remise en place du coffre neuf et la dépose du coffre extérieur	Entreprise Vincent	5710,51 € ttc